

ÉDITORIAL

En publiant un numéro sur les écritures de soi à l'école, *Recherches* s'inscrit dans une réflexion déjà bien balisée par de nombreuses parutions didactiques récentes¹. Les écritures de soi, envisagées non seulement comme objet de lecture (autobiographie, autoportrait, journal intime, etc.) mais comme pratique d'écriture, concernent désormais tous les niveaux d'étude – de l'école à l'université et en formation d'adultes. Certes, l'élève de l'école primaire est, depuis fort longtemps, invité à lire et à écrire des textes censés dire le « je » de leur auteur, mais les finalités et les modalités d'une telle écriture sont aujourd'hui différentes : elle prétend davantage recueillir l'expression personnelle de l'élève. Or c'est cette dernière conception de l'écriture de soi qui semble s'étendre à tous les niveaux d'étude.

Parallèlement à cette expansion des écritures *scolaires* de soi, on observe en dehors de l'école une amplification, pour ne pas dire une inflation, des discours sur « Moi », qui se répand dans les médias : chacun a en tête des émissions de télévision, des slogans, et le phénomène des blogs. Une survalorisation du « je » qui tente de compenser fantasmatiquement son contraire, bien réel, lui : l'écrasement de la personne en fonction d'intérêts soi-disant supérieurs. Le culte du moi, nouvel opium du peuple ?

L'école participe de ce leurre, qui promeut une écriture de soi comme moyen d'aider les élèves à se construire, leur faisant croire qu'ils sont considérés comme des personnes alors qu'ils sont de plus en plus perdus dans la masse, leurs professeurs n'ayant bientôt quasiment plus le temps matériel de les connaître. Dans le même temps, ces mêmes enseignants sont invités à individualiser de plus en plus

1. Il faut préciser qu'au moment où la rédaction de *Recherches* prépare ce numéro, une autre revue de didactique du français en élabore un également sur le même sujet : voir le n° 34 de *Repères*, à paraître en décembre 2006.

les parcours scolaires de leurs élèves : PPS², PAI³, PPRE⁴... Autour de l'enfant et de l'adolescent en situation de handicap ou malade ou en grande difficulté d'apprentissage, est censé s'élaborer, pour garantir sa scolarisation, un projet individualisé (personnalisé) prenant en compte ses besoins éducatifs particuliers, fait d'aménagements, d'adaptations, et bien entendu révisable. Une gageure quand par exemple la mise en œuvre des horaires planchers conduit en fait un professeur de français à avoir en responsabilité une classe en plus et quand les suppressions ou redéploiements de postes réduisent significativement le nombre d'adultes dans un collège.

Prudence et méfiance, donc, par rapport à cet objet scolaire. On pourrait poser le problème à la manière des dilemmes de Philippe Perrenoud⁵ : comment enseigner les écritures de soi sans tromper les élèves ?

Plusieurs articles proposent des démarches qui permettent de *lire* le « je » de l'autre : lectures des « grands » autobiographes reconnus comme maîtres du genre, lectures de moins grands, que les élèves peuvent juger plus proches (et qui donnent envie de lire à ceux qui sont hostiles à la fiction), dans tous les cas pour s'interroger sur la légitimité de ces écritures, leur sincérité, leur intérêt pour le lecteur, pour découvrir la distance qui sépare l'auteur devenu adulte de l'enfant qu'il raconte ; lecture d'œuvres qui mélangent la biographie et l'autobiographie, jouent sur les frontières entre réalité et fiction. Tous ces textes aident à poser les mêmes questions : qu'est-ce qui est vrai, faux, reconstruit, imaginé, exagéré, trahi, délibérément falsifié, passé sous silence ?

La question de l'écriture est plus épineuse. D'un côté, nous sommes convaincus que l'apprentissage se fait dans l'interaction lecture-écriture, que par exemple écrire du fantastique aide à connaître le fantastique. Mais l'autobiographie ? Si l'on s'interroge légitimement sur le droit qu'a l'enseignant de solliciter la parole de soi de l'élève, faudrait-il en faire l'économie, de crainte d'abuser de nos pouvoirs, de verser dans l'hypocrisie dénoncée plus haut ? Ce n'est pas notre avis. Il faut pourtant non seulement prendre des précautions mais les *penser*. Il y a des manières de solliciter des écritures de soi par des consignes qui ne mettent pas les élèves en danger, incluent des garde-fous, feignent de ne s'intéresser qu'à des aspects formels, apprennent à mettre de la distance : l'élève fait semblant de se préparer à écrire son autobiographie et en rédige la préface, ou endosse le « je » d'un autre, personnage fictif ou personne réelle dont il transcrit la mémoire.

L'enjeu est important. En découvrant le discours de l'autre, en construisant son propre discours sur lui-même, « je » se construit, pose son rapport à l'autre, à son passé, au monde. Ainsi comprise, l'écriture de soi n'est pas glorification de

2. Projet Personnalisé de Scolarisation, en application de la loi de février 2005 pour les personnes en situation de handicap.

3. Projet d'Accueil Individualisé pour les élèves malades.

4. Programme Personnalisé de Réussite Éducative pour les élèves en grande difficulté d'apprentissage, en application de la loi d'orientation de 2005.

5. « La communication en classe : onze dilemmes », *Cahiers pédagogiques*, 1994, n° 326, p. 13-18.

l'individu, mais démarche de socialisation : se dire, c'est nécessairement écouter l'autre ; écrire sur l'autre c'est écrire sur soi ; solliciter l'écriture de l'autre c'est l'amener à se penser et à penser tous ces liens.

Mais, entendue ainsi, la problématique de l'écriture de soi n'est-elle pas, simplement, celle de l'écriture ?